

Date	Qui	Quoi
Jeudi 7 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Vendredi 15 janvier	Jeunesse de Lavey-Morcles	Assemblée générale
Dimanche 17 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 24 janvier	Ski-Club	Sortie Ski-Club
Dimanche 24 janvier	Paroisses	Célébration œcuménique de la semaine de l'Unité
Dimanche 31 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 14 février	APPEL	Carnaval des enfants-parents
Dimanche 14 février	Ski-Club	Concours des familles
Lun. 15 au Sam. 20 février	Ski-Club	Camp OJ
Vendredi 5 mars	Paroisses	Journée mondiale de la Prière
Samedi 6 mars	Jeunesse de Lavey-Morcles	Sortie ski aux Martinaux
Dimanche 7 mars	Ski-Club	Sortie OJ
Mercredi 10 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Dimanche 14 mars	Ski-Club	Sortie Ski-Club
Mercredi 17 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Dimanche 21 mars	Ski-Club	Sortie OJ
Mercredi 31 mars	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 4 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Samedi 1 ^{er} mai	APPEL	Journée des papas
Dimanche 2 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Samedi 15 mai	Ski-Club	Corvée printemps
Dimanche 23 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations - Pentecôte
Sam. 29 et Dim. 30 mai	Ski-Club	Week-end et corvée OJ avec balade et jeux
Samedi 5 juin	Association « Nuit Rocanne »	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Dimanche 1 ^{er} août	Association « Nuit Rocanne »	Fête Nationale entre St-Maurice et Lavey
Samedi 11 septembre (date de réserve)	Association « Nuit Rocanne »	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Samedi 18 septembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Fête de la Jeunesse
Dimanche 19 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Sam. 25 et Dim. 26 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et vente de Paroisse
Samedi 2 octobre	Ski-Club	Corvée automne
Samedi 30 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 19 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 28 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 3 décembre	Paroisses	1 ^{re} Fenêtre de l'Avent
Sam. 4 et Dim. 5 décembre	Roccan's Team et Carna Club	Loto
Vendredi 10 décembre	Paroisses	2 ^e Fenêtre de l'Avent
Samedi 11 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 17 décembre	Paroisses	3 ^e Fenêtre de l'Avent
Dimanche 19 décembre	Paroisses	Noël des Familles

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.

Décisions du Conseil communal

En 2019 et 2020, le Conseil communal a adopté les préavis suivants :

le 12.12.2019 : Préavis 07/2019 concernant le projet de budget pour l'année 2020

Préavis 08/2019 concernant la mise en œuvre du PGEE et du PDDE pour le centre de Lavey-Village

le 10.09.2020 : Préavis 01/2020 concernant le rapport de gestion et les comptes 2019

Préavis 04/2020 concernant le dépassement de budget de la construction à St-Maurice d'une caserne pour le service du feu

le 15.10.2020 : Préavis 02/2020 concernant la révision du règlement communal de police

Préavis 05/2020 concernant le nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière

Préavis 06/2020 concernant le renouvellement d'un emprunt totalisant Fr. 850'000.-

Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune, sous la rubrique Officiel - Municipalité.



Vœux de vos autorités

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Quelle année nous venons de vivre !

Qui aurait pensé, à pareille époque l'année passée, à quoi ressemblerait l'année 2020 ?

Le virus COVID-19 a profondément et durablement marqué, non seulement notre société, mais la planète tout entière.

De nombreuses personnes ont été durement affectées par la survenance de ce fléau. Parfois dans leur santé : fort heureusement, nombreuses sont celles qui se sont bien remises. Malheureusement, d'autres ont perdu une partie de leurs facultés, voire même la vie. L'économie n'a pas été épargnée non plus, des entreprises aux salariés, et beaucoup d'entre nous ont vu leur situation se dégrader en raison des différentes mesures de protection - indispensables - décidées par les autorités. Les collectivités publiques n'ont pas été épargnées non plus, tant dans leurs revenus que dans leurs dépenses.

Malgré tout ce qui précède, ces vœux se veulent teintés d'optimisme. Il semblerait que l'arrivée prochaine de vaccins permette d'envisager une amélioration de la situation.

En cette fin d'année 2020, que souhaiter d'autre que le retour à la normale ? C'est mon vœu le plus cher et j'espère le plus sincèrement du monde que les masques et les distances ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Je ne peux pas non plus parler de renouveau sans évoquer les élections communales qui auront lieu en 2021.

Beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années mais la gestion d'une commune est une tâche sans fin qui doit se nourrir de diversité, d'énergies et d'idées nouvelles. Tout renfort sera apprécié à sa juste valeur.

L'exercice de la démocratie dans une petite commune est une affaire d'équipe, qui a cela de gratifiant qu'il est possible de voir concrètement les effets des décisions prises et l'usage de l'argent public.

Je vous encourage donc vivement, toutes et tous, à vous rapprocher des groupes politiques et à faire acte de candidature pour les élections à venir.

Au moment des vœux, il est paradoxal de devoir souhaiter de tenir nos proches éloignés : mais l'affection que nous leur portons peut leur être témoignée de tant de manières différentes et originales qu'il est possible de le faire en gardant ses distances. Le personnel hospitalier nous en saura gré, lui qui appréhende cette période au plus haut point.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches et que l'année à venir vous soit bénéfique en tout.

Yvan Ponnaz, syndic

Administration communale Période du Covid-19

Pour faire face à la situation sanitaire relative à la pandémie Covid-19 et pour répondre aux exigences du Canton, l'administration communale a réduit ses horaires de guichet tout en maintenant la possibilité de prendre un rendez-vous.

En dehors de ces horaires, le personnel est en télétravail.

Le guichet est ouvert les mardis et jeudis matin de 8h00 à 11h00

(horaire durant la pandémie)

Afin de répondre au mieux aux demandes des administrés, chaque service dispose désormais d'une ligne directe :

Pour l'**administration générale** composez le **024 485 12 33**

Pour la **bourse communale** composez le **024 486 14 02**

Pour le **contrôle des habitants** composez le **024 486 14 01**

Classes de duresse de l'eau

En Suisse, on distingue six classes de duresse de l'eau :

Duresse en °FH	Duresse mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

Les duresse mesurées dans notre commune sont :

16° FH Lavey **18° FH Morcles**

La commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la duresse de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anticalcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

Les travaux sur les infrastructures souterraines, débutés en août dernier, se déroulent comme prévu, aucun souci majeur n'est à déplorer. Nous tenons à remercier la population pour sa compréhension et sa patience face aux quelques nuisances et désagréments qu'occasionnent ces travaux indispensables.

Point de situation :

- La **Rue Centrale aval** (intersection chemin de la Tourelle - Carrefour Collège/Prés-Rapets) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et la réfection de la route ont été réalisés.

- La **Rue du Collège aval** (intersection de la Rue Centrale et de l'accès au collège) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et du gaz, et la réfection de la route ont été réalisés. L'éclairage public sera posé très prochainement.

- La **Rue Centrale amont** sera réalisée jusqu'à hauteur du Café National avant la fin de l'année. La fouille sera réfectionnée avec un enrobé de 3 cm (non définitif) durant l'hiver.

Les travaux s'arrêteront pour les fêtes de fin d'année et reprendront dès le 25 janvier 2021, si la météo le permet.

La fin des travaux est prévue pour fin avril 2021.



La Rue Centrale en octobre dernier

Aménagement urbain - état des projets

Pour rappel, une présentation de différents projets d'aménagement urbain avait été faite à la population en octobre 2018. Ces projets ont tous été étudiés et travaillés afin d'être soumis aux différents organes cantonaux de contrôle. Une demande préalable est actuellement à l'étude auprès du Canton. Une fois les projets validés, ils seront soumis à enquête publique puis au Conseil communal, en fonction de leur priorité et des finances communales. Il s'agit de :

- La construction d'une passerelle pour piétons en parallèle de l'actuel **pont du Canal de fuite**

- La création d'un trottoir avec bordure franchissable sur la **Route Neuve**.

- L'amélioration du circuit piéton entre les différentes routes que dessert le **carrefour situé devant l'église**, au sommet de la Route Neuve. Le projet comprend la création d'un trottoir et l'amélioration des passages piétons.

- La création d'un chemin, mobilité douce, permettant de **relier le centre et le haut du village**.

- L'uniformisation des trottoirs et l'agrandissement de l'espace piéton au **centre du village**. La modification du régime de vitesse passant de 50 km/h à 30 km/h et la mise en valeur de l'espace public central du village.

- L'agrandissement du trottoir avec création d'un espace verdure et l'amélioration de l'éclairage public à la **Route du Collège**.

- La Réfection de la route et la délimitation de l'espace piéton à la **Route des Prés-Râpets**

- La création d'un trottoir à la **Route du Stand** (ce projet est déjà à l'enquête publique et sera réalisé en 2021).



Projet de passerelle le long du pont du canal de fuite

Voyage dans le passé

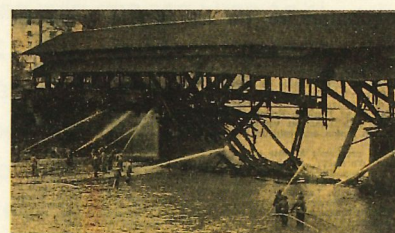
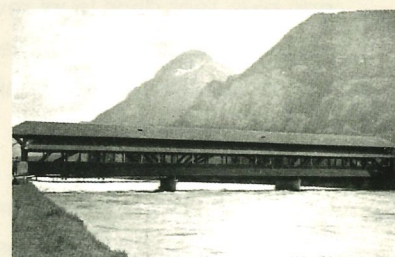
Au XX^e siècle, il n'était pas aisé de rejoindre Lavey-Morcles à Saint-Maurice, autrement dit le canton du Valais au canton de Vaud. Une passerelle en bois fut construite en 1917, en lieu et place de l'actuel pont qui relie les deux communes.

Il a fallu attendre 1939 pour qu'un pont en bois (en raison de la montée des coûts de l'acier) soit construit.

Malheureusement, un terrible incendie survint le 19 novembre 1970, réduisant le pont en cendres.

Il sera reconstruit en béton avec un arc métallique en 1984.

Moralité : la future passerelle le long du pont du Canal de fuite ne sera vraisemblablement pas uniquement en bois.



Le déneigement

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal.

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Fête des voisins

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour organiser la traditionnelle fête des voisins et nous vous en remercions. Celle-ci a pour objectif de favoriser la rencontre et renforcer les liens sociaux entre les habitants d'un même immeuble, d'une même allée et qui se côtoient toute l'année sans prendre forcément le temps de se connaître.

Cette année la Fête des voisins aura lieu le **vendredi 28 mai 2021**, alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du matériel et plus d'information.

Nous vous rappelons que le ramassage de la ferraille et des objets encombrants a été supprimé. Toutes les informations sur l'élimination des déchets sont disponibles sur le site internet lavey.ch à la rubrique Pratique / Services / Gestion des déchets

Lavey Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h
Les sacs taxés officiels sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte

Nouvel-An : Jeudi 31 décembre 2020 en lieu et place du vendredi 1^{er} janvier 2021.

Vendredi-Saint : Jeudi 1^{er} avril 2021 en lieu et place du vendredi 2 avril

Papiers et cartons

Une benne est à disposition toute l'année sur le parking de la Salle polyvalente. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de Saint-Maurice.

Morcles Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h
Jeudi de l'Ascension : mercredi 12 mai 2021 en lieu et place du jeudi 13 mai

Nous invitons les habitants de la Route des Têches à déposer leurs sacs poubelle à l'angle du bâtiment « Le Vieux Collège », dès le début des travaux sur leur route.



**élections
communales
générales 2021**
#ECG21 Canton de Vaud

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Vous voulez partager vos compétences. Portez-vous candidat-e aux élections communales du 7 mars 2021 !

Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections générales. Pour la législature à venir, ce sont plus de 300 communes qui éliront leurs conseillers municipaux (env. 1'600 sur l'ensemble du canton) et leurs conseillers communaux (env. 8'000 sur l'ensemble du canton).

Les élections générales auront lieu aux dates suivantes :

7 mars 2021 : 1^{er} tour pour les élections des Municipalités et des Conseils communaux élus à la proportionnelle

28 mars 2021 : 2^e tour pour l'élection des Municipalités

25 avril 2021 : 1^{er} tour de l'élection des Syndics

16 mai 2021 : 2^e tour de l'élection des Syndics

Être élu (e), c'est aussi très attractif : consultez notre page internet dédiée aux élections 2021-2026 sur www.lavey.ch, rubrique : élections communales 2021-2026. Vous y trouverez les contacts des différents présidents de partis.

Vous pouvez également consulter le site internet mis à disposition par le Canton de Vaud : www.pour-ma-commune.ch